



## DOSSIER DU MOIS

### Budget 2014

Comme chaque année, les communes votent leurs budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'année à venir.

Le budget primitif de Culoz a donc été voté le mercredi 09 avril 2014 au cours de la réunion du conseil municipal. Le budget de fonctionnement global s'élève à 3 866 897 €, dont 396 392 € affectés à l'investissement.

La crise oblige les collectivités à adapter leur budget à la conjoncture. Pour autant, la municipalité de Culoz a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales et de travailler à la recherche de réduction des coûts tout en préservant ses actions en faveur de la famille, de l'éducation, des jeunes et du cadre de vie.

### Chiffres clés

Fonctionnement général.....	1 322 907 €
Eau et assainissement.....	653 500 €
Services urbains et environnement.....	184 500 €
Familles.....	567 500 €



• D'où viennent les recettes ?



**IMPÔTS LOCAUX : ce qu'il faut savoir**

La taxe d'habitation et la taxe foncière sont les taxes locales qui servent essentiellement à financer les budgets de fonctionnement des collectivités locales. Ces taux sont votés annuellement par les collectivités selon leurs besoins. Malgré des ajustements fiscaux liés à la création de la communauté de commune de Bugey sud, les contribuables culoziens ne subiront pas de hausse d'imposition du bloc local (commune – communauté de communes) en 2014.

- impôts et taxes : 54,1 %
- eau et assainissement (exploitation du réseau de distribution et d'assainissement) : 17,4 %
- produits des services des domaines et ventes diverses : 12,4 %
- dotations, subventions : 12,2 %
- autres produits de gestion courante : 3,6 %
- atténuation des charges : 0,2 %
- produits financiers exceptionnels : 0,1 %

**TAXES FONCIÈRES**

Département : 010 AIN

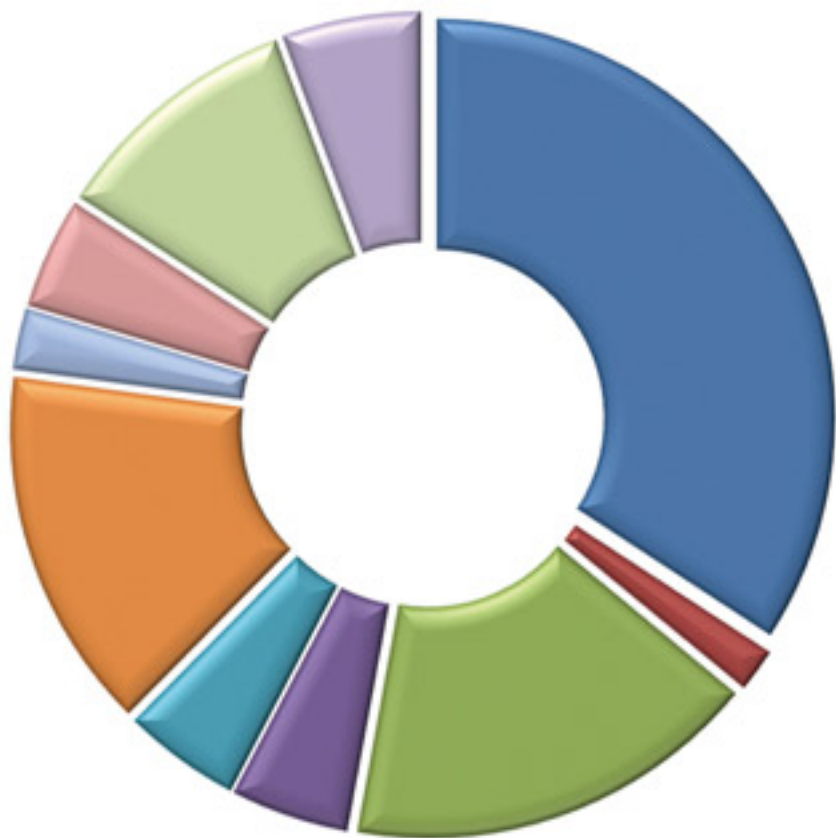
**TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**

	Commune		Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ④	Taxe ordures ménagères ①	Total des cotisations
	Taux 2010	Taux 2011						
<b>Propriétés bâties</b>								
Adresse	6,00%	6,30%	%	3,48%	10,60%	%	%	
Base			%	3,65%	10,90%	%	%	
Cotisation	539			539	539			9,03 %
Adresse	34			20	59			539
Base								49
Cotisation								
Cotisations 2010								
2011								
Variation en % ②		32 34		18 20	59			162
		+6,25 %		+11,11 %				
<b>Propriétés non bâties</b>								
Adresse	40,00 %	44,04 %	%	14,92 %	Taxe additionnelle ⑤	Taxe spéciale d'équipement ④	Chambre d'agriculture	
Base			%	16,42 %				
Cotisations	7			7	32,51 %		13,50 %	
2010							13,50 %	
2011								
Variation en % ②		2 3		7				
		+50,00 %		1				

Commune : 138 A CULOZ



## • Où vont les dépenses ?

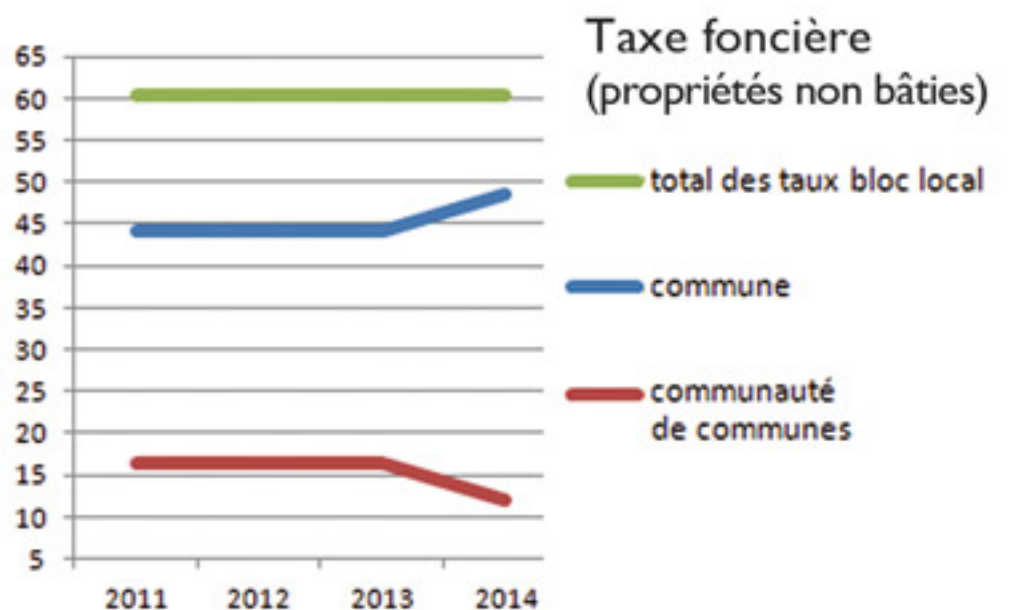
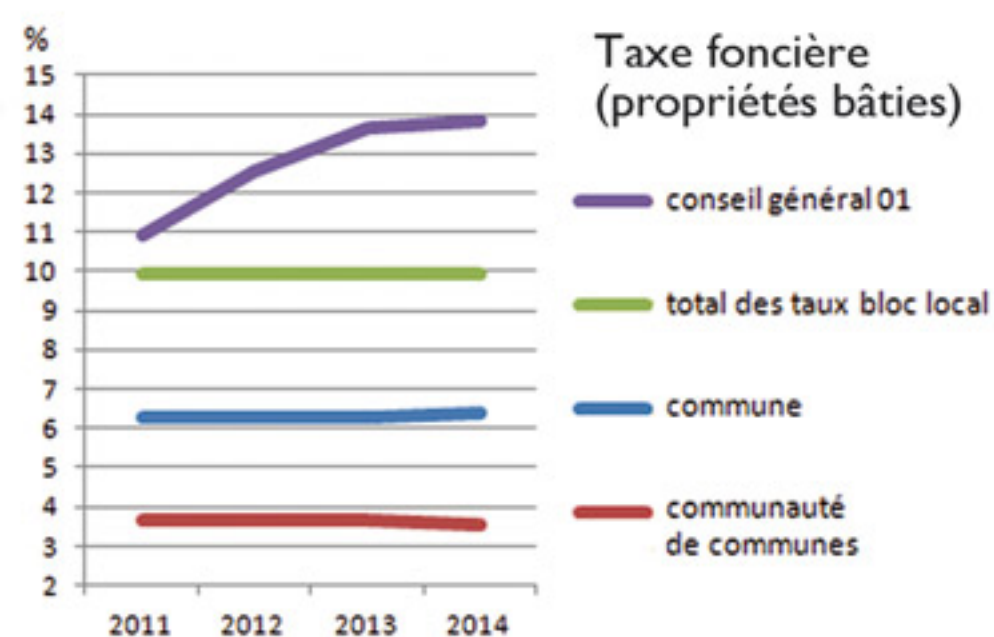
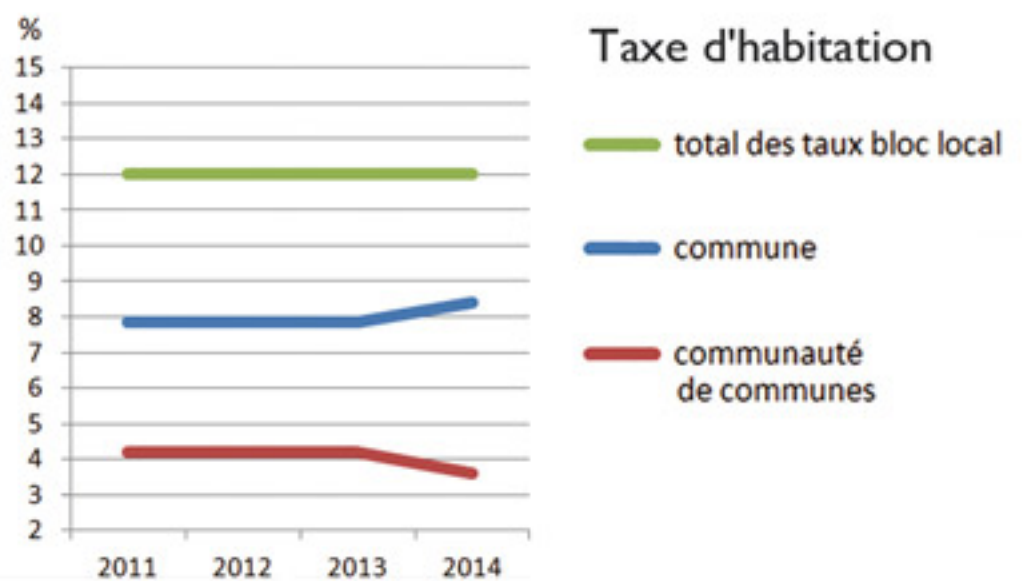


- frais généraux
- sécurité et salubrité publique
- eau et assainissement (exploitation du réseau de distribution et d'assainissement)
- sport et jeunesse
- aménagements et services urbains, environnement
- famille - social
- culture - festivités
- dettes
- virement à l'investissement
- diverses charges

## Vote des taux communaux : Culoz respecte ses engagements de solidarité intercommunale.

Dans le cadre de la fusion des 4 communautés de communes en vue de créer la communauté de communes de Bugey Sud, la fiscalité a été révisée.

Afin que cette fusion ait un impact nul sur les ménages, la communauté de communes a décidé de mettre en place un mécanisme de solidarité communautaire. L'objectif étant de maintenir au même niveau la fiscalité des ménages sur l'ensemble du territoire intercommunal. Ainsi, pour Culoz les taux ont été ajustés entre la commune et la communauté de communes sans incidence pour les ménages.



# Le mot du Maire

Ce budget s'inscrit dans la continuité de ce qui vous a été présenté au cours de notre campagne électorale. Il respecte, tout à la fois, nos engagements pris et une continuité de la précédente municipalité, ce qui permet de ne pas avoir de gaspillage financier et de perte de temps suivant les projets.

Ce premier budget, sage en terme de dépenses, nous permettra d'asseoir une politique innovante incluant les règles législatives de plus en plus contraignantes et les nouvelles règles environnementales. Il permettra à l'équipe en place d'envisager l'avenir avec sérénité.

Ce budget permettra de :

- Garantir un service public de qualité avec le maintien de tous les services
- Maitriser notre endettement
- Améliorer notre capacité d'autofinancement
- Conforter notre priorité à l'éducation de nos enfants avec la mise en place des rythmes scolaires
- Réaffirmer notre soutien aux associations en mettant à disposition gratuite du matériel et en maintenant les subventions
- Rechercher des financements de l'état
- Conforter notre effort de solidarité
- Maitriser nos dépenses de fonctionnement malgré l'augmentation des coûts.

Liste non exhaustive suivant contraintes ou projets

## ÉVÈNEMENTS A VENIR : JUIN 2014

1/8/14  
JUN EXPOSITION : La grande Guerre  
Dim. 1er et 8 Juin et Sam. 14 Juin  
Maison du Patrimoine

07  
JUN TOURNOI DE FOOTBALL  
Samedi 7 Juin

08  
JUN BROCANTE  
Dimanche 8 Juin - Landaize

13  
JUN CONCERT CHORALE BEL-AIR  
Vendredi 13 Juin - Salle des fêtes

14  
JUN CORRIDA DES BUIS  
Samedi 14 Juin

20  
JUN FETE DE LA MUSIQUE  
Vendredi 20 Juin



Toutes les infos sur le site :  
[www.culoz.fr](http://www.culoz.fr)

